



**HAL**  
open science

# Hospitalités : Les droits des étrangèr-es à l'épreuve du Droit des accueillant-es

Charlie Lorius

► **To cite this version:**

Charlie Lorius. Hospitalités : Les droits des étrangèr-es à l'épreuve du Droit des accueillant-es. Comité de visite Hcéres : un temps collectif de réflexivité et d'échange, Nov 2019, Toulouse, France. . hal-03333747v1

**HAL Id: hal-03333747**

**<https://hal.science/hal-03333747v1>**

Submitted on 3 Sep 2021 (v1), last revised 21 Jul 2023 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





# Hospitalités toulousaines : Les droits des étrangèr-es à l'épreuve du Droit des accueillant-es



Charlie Lorius, LISST-Cers, Université de Toulouse 2, Conseil Départemental de la Haute-Garonne  
Doctorat réalisé sous la direction de Marie-Christine Jaillet et de Hasnia-Sonia Missaoui

## Comment les parcours d'étrangèr-es, se déclarant mineur-es et isolé-es sur le territoire nous renseignent sur les conflictualités de nos sociétés ?

### OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

- ☑ Faire l'inventaire des acteurs et actrices impliqués dans l'accueil des étrangèr-es
- ☑ Reconstruire leurs relations à l'aide des parcours des personnes concernées
- ☑ Identifier les situations conflictuelles et les analyser
- ☑ Rendre compte de la difficulté de superposer les discours et les priorités
- ☑ Préciser les rapports de pouvoir qui en découlent et leurs enjeux

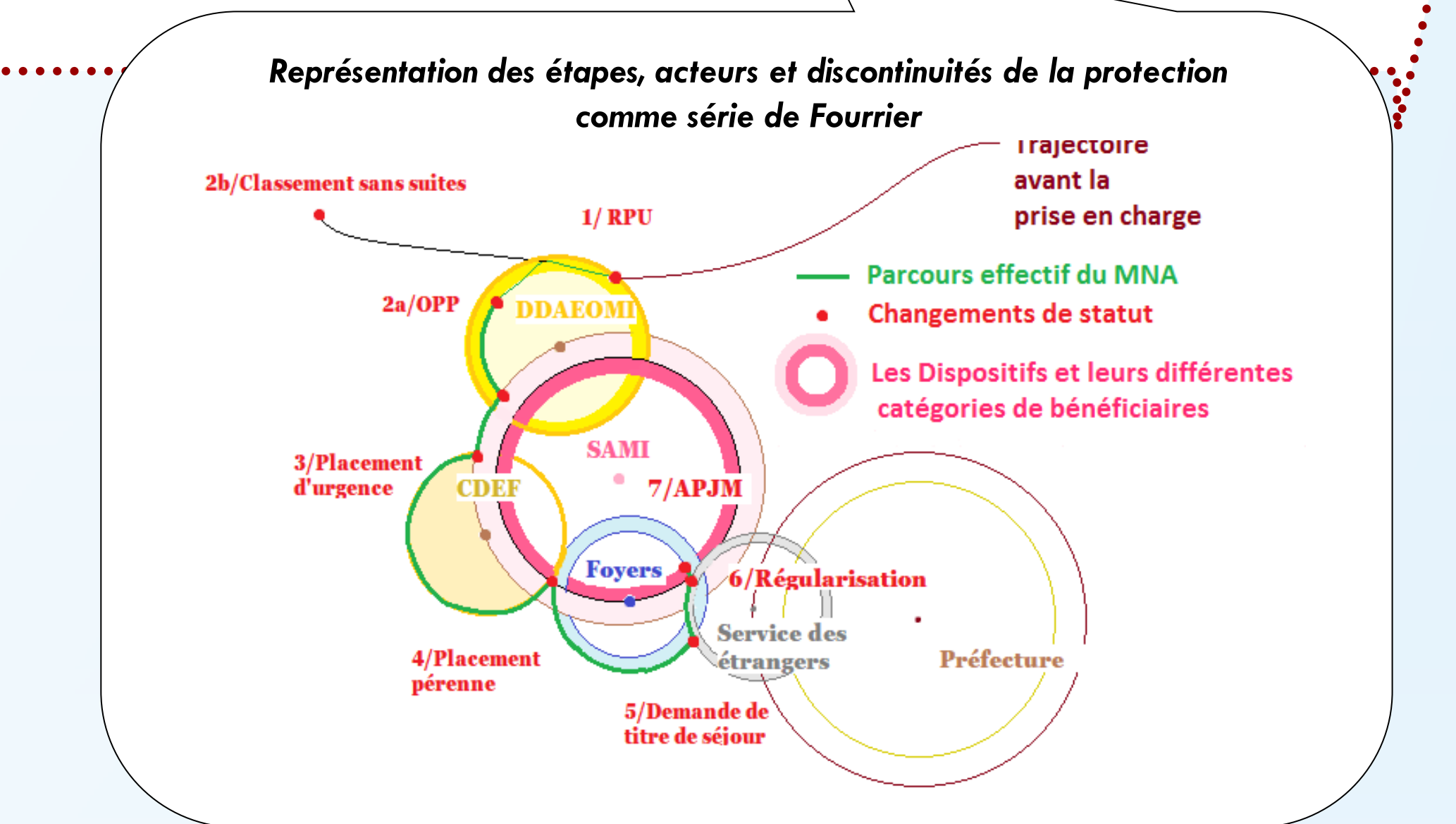
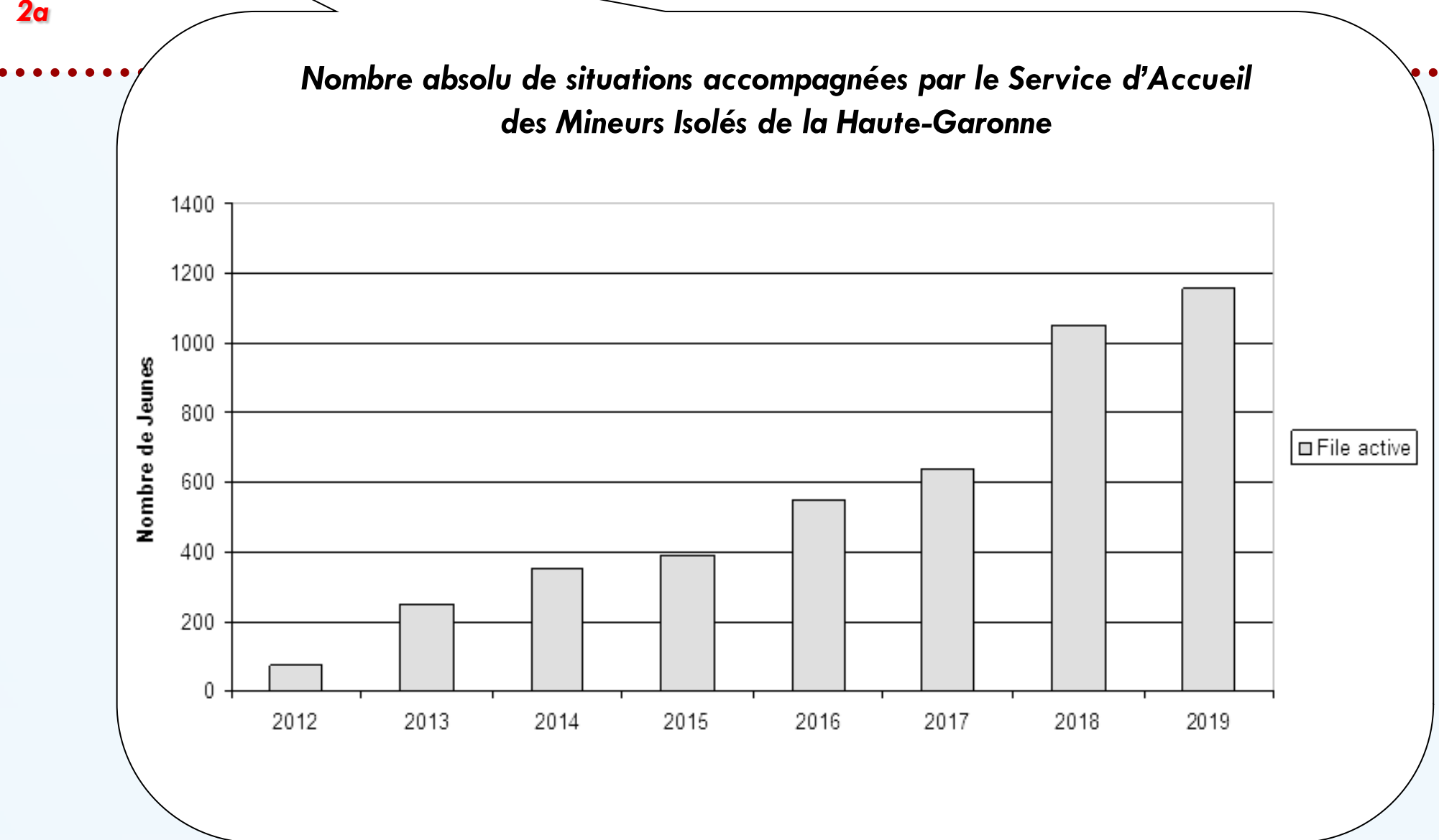
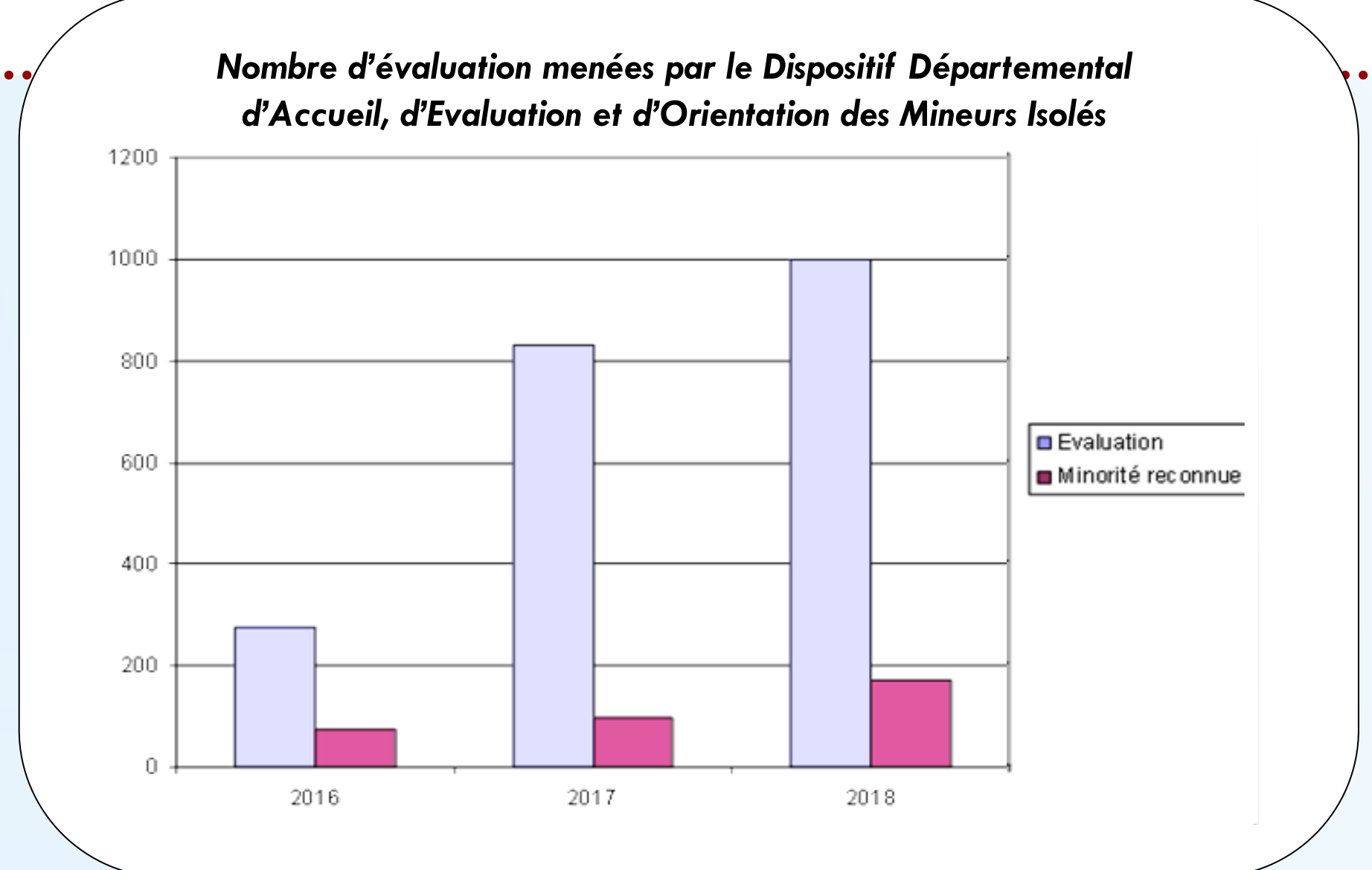
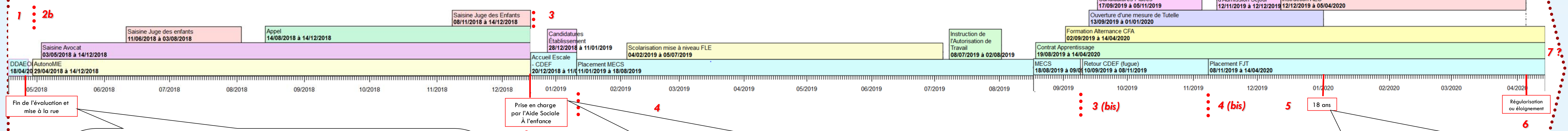
### POSTURE ET OUTILS MÉTHODOLOGIQUE

- ☑ Approche qualitative, compréhensive et pragmatique des pratiques sociales
- ☑ Récits de vie d'étrangèr-es centrés sur l'arrivée en France
- ☑ Entretiens semi-directifs avec les professionnel-le-s
- ☑ Collecte des documents (administratifs, judiciaires, écrits professionnels)
- ☑ Monographies des dispositifs rencontrés (SAMI, DDAEOMI, Tribunaux, foyers...)

### AUTEURS ET THEORIES MOBILISEES

- ☑ Georg Simmel en 1908 propose une approche de l'étrangèr-e comme une figure sociale construite par les groupes pour caractériser la place du lointain en leur sein (spatialement, culturellement, linguistiquement...).
- ☑ Alfred Shütz en 1944 expose son analyse du processus d'intégration de l'étrangèr-e arrivant dans une autre société, et de son retour au pays. Il décrit un sujet en tension entre ses représentations familiales à relativiser, et celles de la société d'accueil à s'approprier.
- ☑ John L. Scotson et Norbert Elias montrent en 1960 que la fabrique de l'étrangeté et les logiques d'exclusion découlent d'une volonté de produire et défendre des privilèges sociaux.
- ☑ Joan Stavo-Desbauges, dans sa thèse soutenue en 2009, regrette l'impasse faite sur l'idée de communauté et d'appartenance lors de ces études. Elle propose d'utiliser le concept d'hospitalité pour penser la manière dont les groupes définissent ce qu'ils partagent et encaissent l'arrivée d'étrangèr-es.
- ☑ Benjamin Boudou, en 2017, propose une généalogie de l'hospitalité, comme l'institution des relations entre membre et non-membre d'une communauté. Il en dégage quatre problématiques historiques essentielles :
  - Sociale : Quelle relation entretenir avec ceux qui ne sont pas invité-es ?
  - Morale : Qu'est ce qui est préférable ? Doit-on prioriser la solidarité avec les souffrant-es ou la liberté de l'aidant-e ?
  - Juridique : Selon quelles normes ? Préférer l'effectivité des droits (dignité) ou des souverainetés (nationalité, propriété) ?
  - Politique : Dans quelles conditions ? Est-ce l'accueil (singulier) ou l'égalité (universelle) qui doit être inconditionnel ?

Exemple de chronologie du parcours d'un étranger se déclarant mineur et isolé, de son évaluation à sa demande d'admission au séjour (AES)



### RESULTATS

- ☑ Lors de leur arrivée, les étrangèr-es se déclarant mineur-es et isolé-es se retrouvent à l'interface de trois champs sociaux :
  - la protection de l'enfance,
  - la lutte contre la grande précarité
  - l'admission au séjour des étrangers en France.
- ☑ Ces champs définissent des domaines d'intervention des pouvoirs publics délégués à une pluralité d'acteur-rices (groupements de l'aide sociale à l'enfance, CCAS, services de l'Etat, prestataires de services publics, associations...).
- ☑ Il existe une interprétation différente des « droits » relative à chaque acteur-rices, en fonction de son rôle social, de ses pratiques et de ses langages (l'évaluation, le contentieux, la mise à l'abri, l'accompagnement social, la délivrance de titres, la scolarité...).

### CONSEQUENCES

- ☑ Les pratiques de prise en charge sont fragmentées :
  - en terme de **compétences** : les acteur-rices interdépendant-es ont une vision partielle des situations et un pouvoir limité sur chacune.
  - en terme de **catégories** : l'appartenance à un type de public (mineur-es) entraîne l'exclusion de certains dispositifs (droit commun, admission au séjour), complexifiant les relations entre acteur-rices.
  - en terme de **moyens** : l'inadéquation entre les moyens et les fins (il n'y a pas de places pour tout le monde), précarisent l'action des acteur-rices, et les invite à arbitrer des situations de concurrences entre les personnes à protéger.
- ☑ Les personnes accompagnées se retrouvent elles-mêmes fragmentées en de nombreux dossiers, écartelées entre de multiples dispositifs, aux attentes parfois contradictoires et mal agencées chronologiquement.
- ☑ Les échecs de la protection, parfois dues à la défaillance d'un-e seul-e acteur-rice, conduit systématiquement à l'abandon de l'individu et sa culpabilisation.